



Journée du Handicap Invisible
Différentes solutions d'accompagnement

Le programme AVanCer

4 octobre 2023
Hôpital Neurologique
Amphithéâtre B13



Le programme AVanCer : Population accueillie et handicap invisible



Un programme pour les personnes concernées par un AVC ou une cérébrolésion acquise



80 % des personnes en situation de handicap ont un handicap invisible

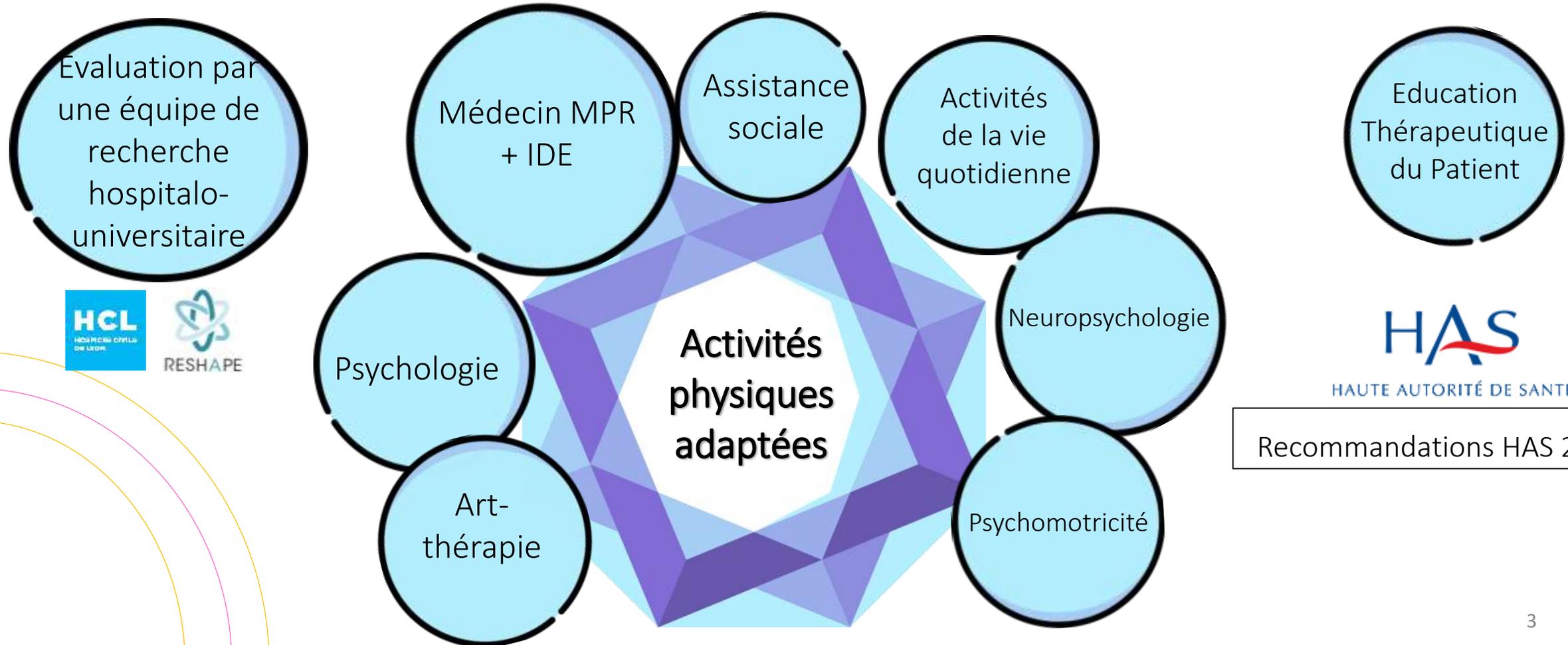


80 % des personnes qui ont bénéficié entre juin 2022 et juin 2023 du programme AVanCer ont un handicap invisible

Aborder le handicap invisible via l'activité physique adaptée

Le programme AVanCer : Accompagnement

Des objectifs individualisés (GAS = Goal Attainment Scaling)



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Recommandations HAS 2022

Le programme AVanCer : Accompagnement

Avant le programme

Prise de contact

1 Séance d'adaptation

1 RDV de pré admission

Le programme AVanCer



HAS
HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ



RESHAPE

Programme de 16 semaines

3 Groupes :

- 3 demi-journées
- 2 demi-journées
- 1 ou 2 journées

Programme d'activités co construit entre la personne accompagnée et l'équipe

Le programme AVanCer : Aidants



C'est aussi un programme pour les aidants des personnes accompagnées



Le temps de l'accompagnement de la personne aidée à l'accueil de jour



Un groupe, d'une demi-journée par semaine



Trois activités parmi : activités physiques adaptées, art-thérapie, relaxation et groupe de parole

Le programme AVanCer : Contacts



Venez nous rencontrer !
Contactez-nous pour un rdv:
04 82 90 54 83
Mail : contact@gcsms-arrpac.fr

Plus d'infos sur l'accueil de jour sur:
<https://gcsms-arrpac.fr/>

Accueil de Jour ARRPAC
Site du CH Le Vinatier
95 boulevard Pinel
bâtiment 450
69500 BRON

Merci de votre attention